

LA FÉDÉRATION EST UNE SOLUTION AUX PROBLÈMES CANADIENS

PROBLÈME #1

INSTABILITÉ MINISTÉRIELLE

Fin de l'alliance Baldwin-Lafontaine (les seuls à avoir pu obtenir la double majorité)



Succession de partis au pouvoir (élections à tous les six mois ou un an).



Gouvernements toujours minoritaires.



Multiplication des partis (Réformistes du Canada-Ouest : Clear Grits)= beaucoup d'oppositions



Difficile d'avoir la majorité pour faire passer les projets de loi.



INGOUVERNABLE !

PROBLÈME #2

Expansion des États-Unis vers l'Ouest

1860	
Canada-Uni	États-Unis
2.5 millions d'habitants	30 millions d'habitants
Vallée du St-Laurent et des Grands Lacs	Colonisation de l'Ouest

↳ Pourraient remonter vers le nord...



Il faut acheter les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson avant d'envoyer des colons. Trop cher pour le Canada-Uni mais faisable pour une fédération.

PROBLÈME #3

**Menace militaire américaine
Conséquences de la guerre de sécession**

Prise de conscience que le Canada n'a aucune armée pour défendre ses frontières.
Britanniques trouvent que ça coûte cher d'envoyer leur armée chaque fois que les frontières canadiennes sont menacées.

Une fédération pourrait financer sa propre armée.

PROBLÈME #4

Problèmes économiques

1. Fin du traité de réciprocité à cause de la politique de Galt.
2. La dette reliée au chemin du fer.

Solutions

Créer un marché intérieur canadien pour devenir auto-suffisant (ne plus dépendre des autres pays pour vendre nos produits).

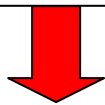
S'allier pour financer la dette du train qui permettra de coloniser l'Ouest.

ÉTAPE DE LA FÉDÉRATION

Mettre fin à l'instabilité ministérielle et faire accepter le projet de fédération

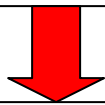


Coalition (alliance) entre les libéraux-conservateurs (Canada-Est) et réformistes (Canada-Ouest)



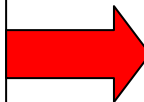
Conférence de Charlottetown

1. L'union sera **fédérale** (une chambre d'assemblée centrale et une autre pour chaque province).
2. L'Union sera fortement **centralisée** (c'est le fédéral qui aura le plus de pouvoir).



Conférence de Québec

4. **Représentation proportionnelle** de chaque province au fédéral.
5. Répartition des **pouvoirs**
 - **Fédéraux** : sujets concernant le bien général du pays
 - **Provinciaux** : sujets locaux et culturels.
6. Fédéral à tous les pouvoirs de **taxation** (\$\$).
7. Construction du **chemin de fer** jusqu'en Colombie-Britannique (les provinces doivent lui demander des subventions pour financer leurs projets).



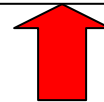
Naissance de la **5^e Constitution**

1. **AANB** : Acte de l'Amérique du Nord britannique.
2. Implique quatre provinces : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse.



Conférence de Londres

1. **Approbation** par le gouvernement britannique.
2. Canada pourra assurer lui-même sa défense.



Débattre le projet de fédération dans les chambres d'assemblée de chaque province Canada-Est

1. **Parti rouge : Opposition**
 - Fédéral a trop de pouvoir.
 - Anglais sont plus nombreux au fédéral et Rep by pop met les francophones en minorité.
 - Maritimes seront une charge financière.
2. **Parti libéral-conservateur : Favorable**
 - Progrès pour les francophones puisque le Québec aurait le pouvoir sur les questions culturelles.
 - Pourront voter leur propre budget.
3. **Clergé : Favorable**
 - Garde le contrôle de l'éducation et de la santé.

CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME POLITIQUE CANADIEN

Partage des compétences

<u>MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE</u>	<u>Système fédéral</u>	
<i>Impériales (Gouvernement de Londres)</i>	<i>Fédérales</i>	<i>Provinciales</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Affaires extérieures 2. Modification de la constitution 3. Arbitre des problèmes entre le fédéral et le provincial 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relations entre les provinces et avec les autres pays. 2. Question qui concerne tout le pays : <ul style="list-style-type: none"> – Commerce, défense, poste, etc. – Droit criminel 3. Pouvoir résiduaire <ul style="list-style-type: none"> – Domaines non prévus par la constitution (nouvelles inventions) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activités à l'intérieur de la province. 2. Domaines culturels et sociaux. <ul style="list-style-type: none"> – Langue, éducation, santé. 3. Agriculture et immigration 4. Ressources naturelles

Moyens qu'a le fédéral pour contrôler les provinces

DROIT DE DÉSAVEU	NOMINATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE CHAQUE PROVINCE	LIMITE LES SOURCES DE REVENUS DES PROVINCES
Le fédéral peut annuler une loi provinciale si elle entre en conflit avec une loi déjà votée par le fédéral.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut dissoudre la chambre d'assemblée de la province dont il a la charge. 2. Sanctionne les lois. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les provinces n'ont presque aucun revenu. 2. Le fédéral contrôle les subventions.

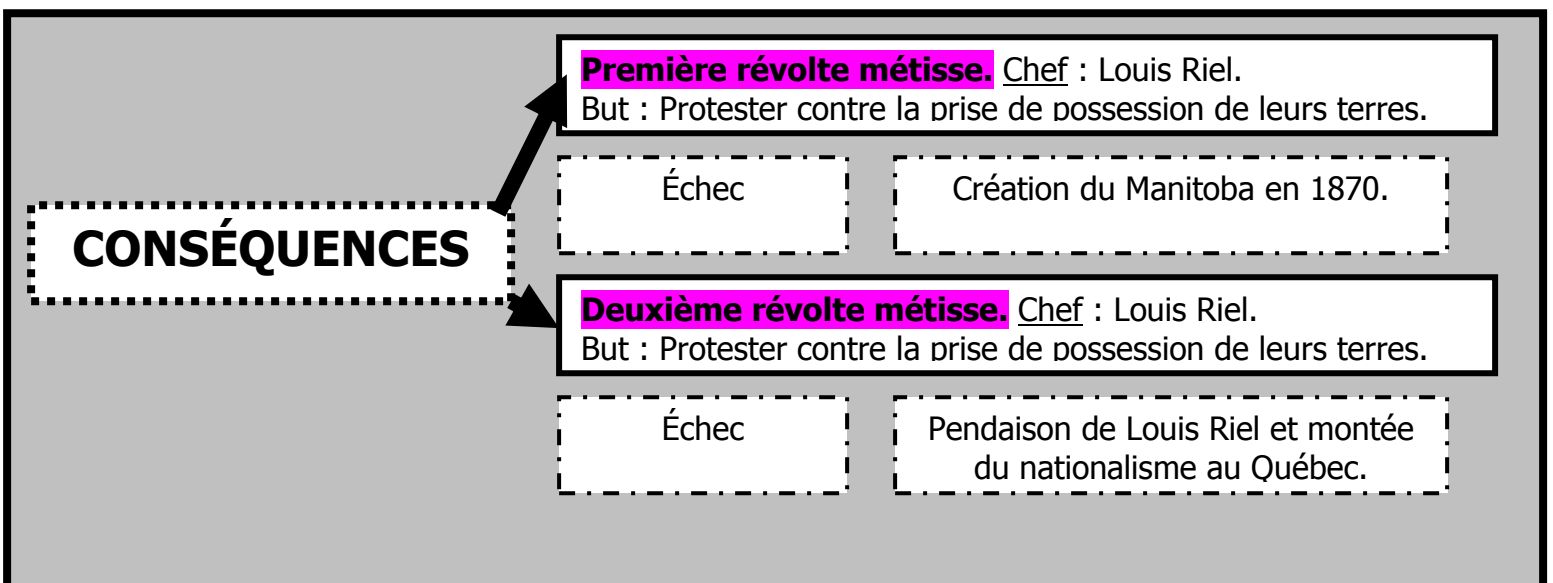
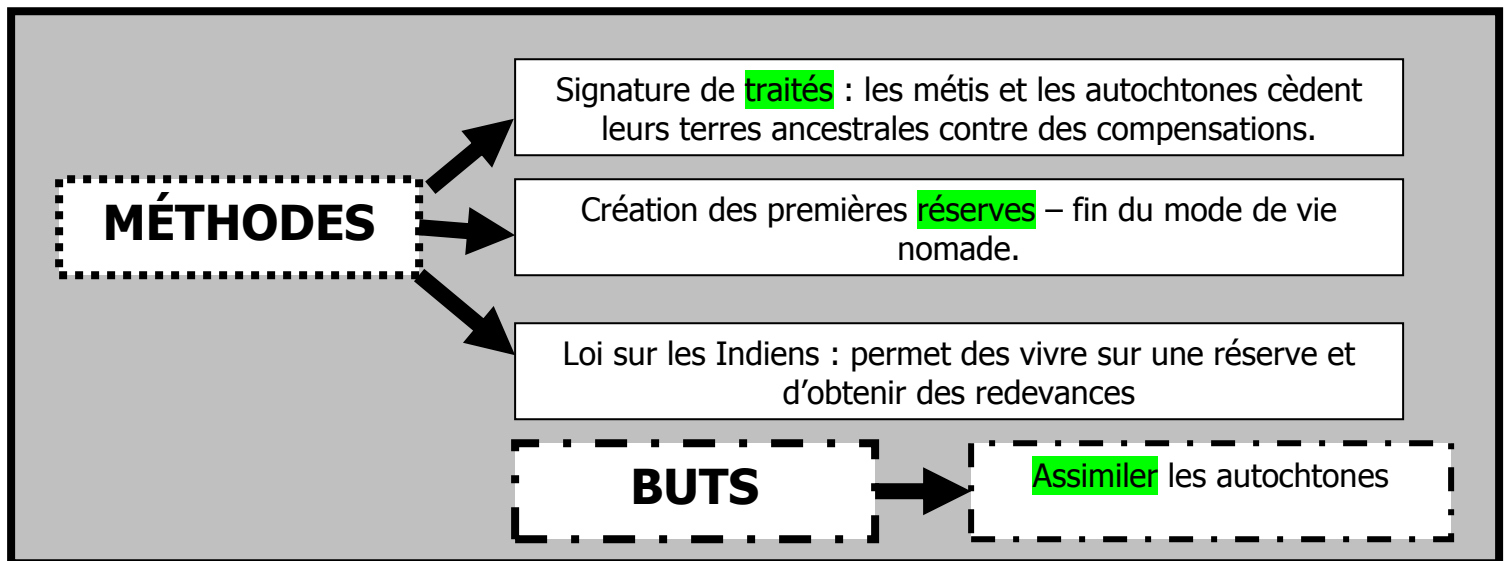
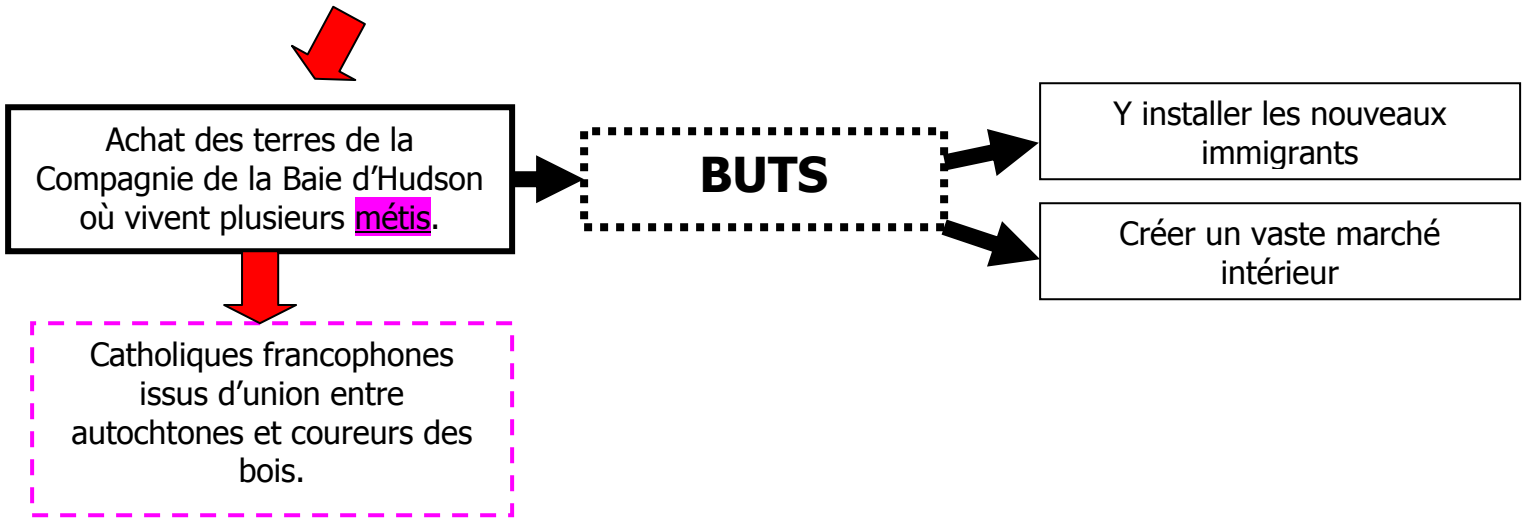
RÔLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Depuis l'obtention de la responsabilité ministérielle en 1848, les pouvoirs du gouverneur général n'ont cessé de diminuer.

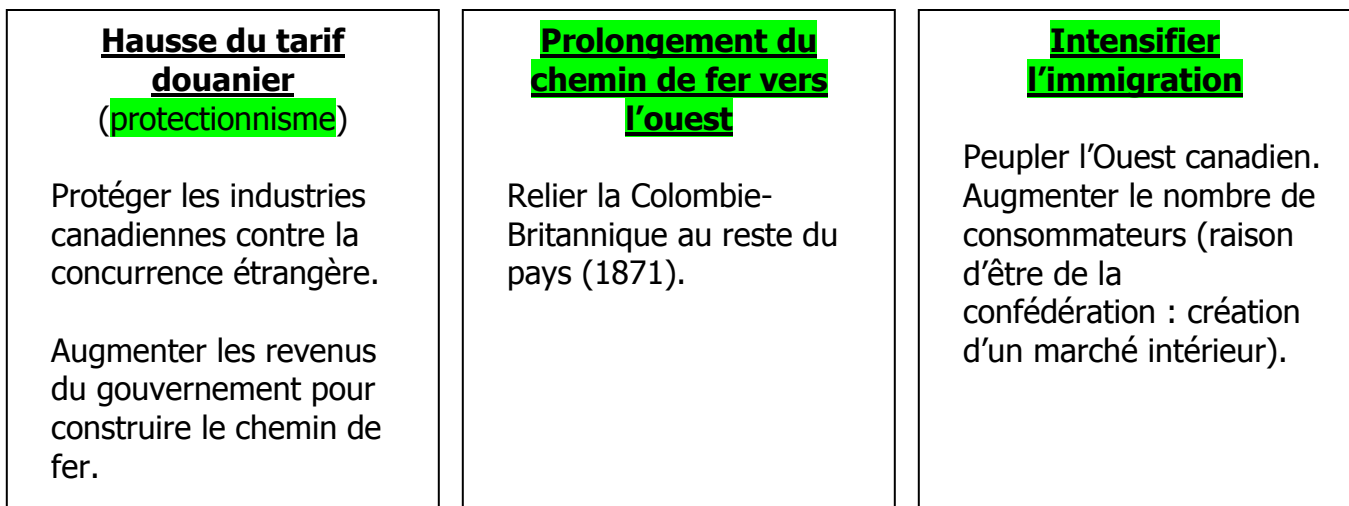
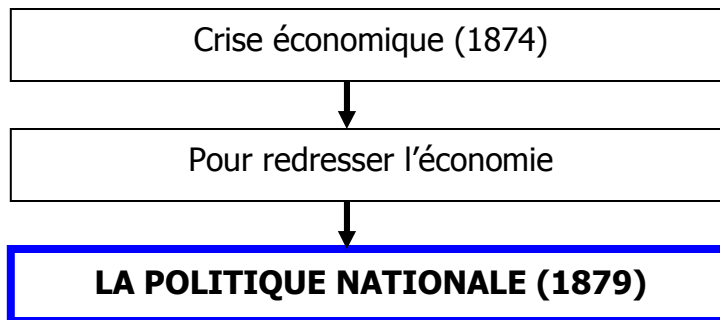
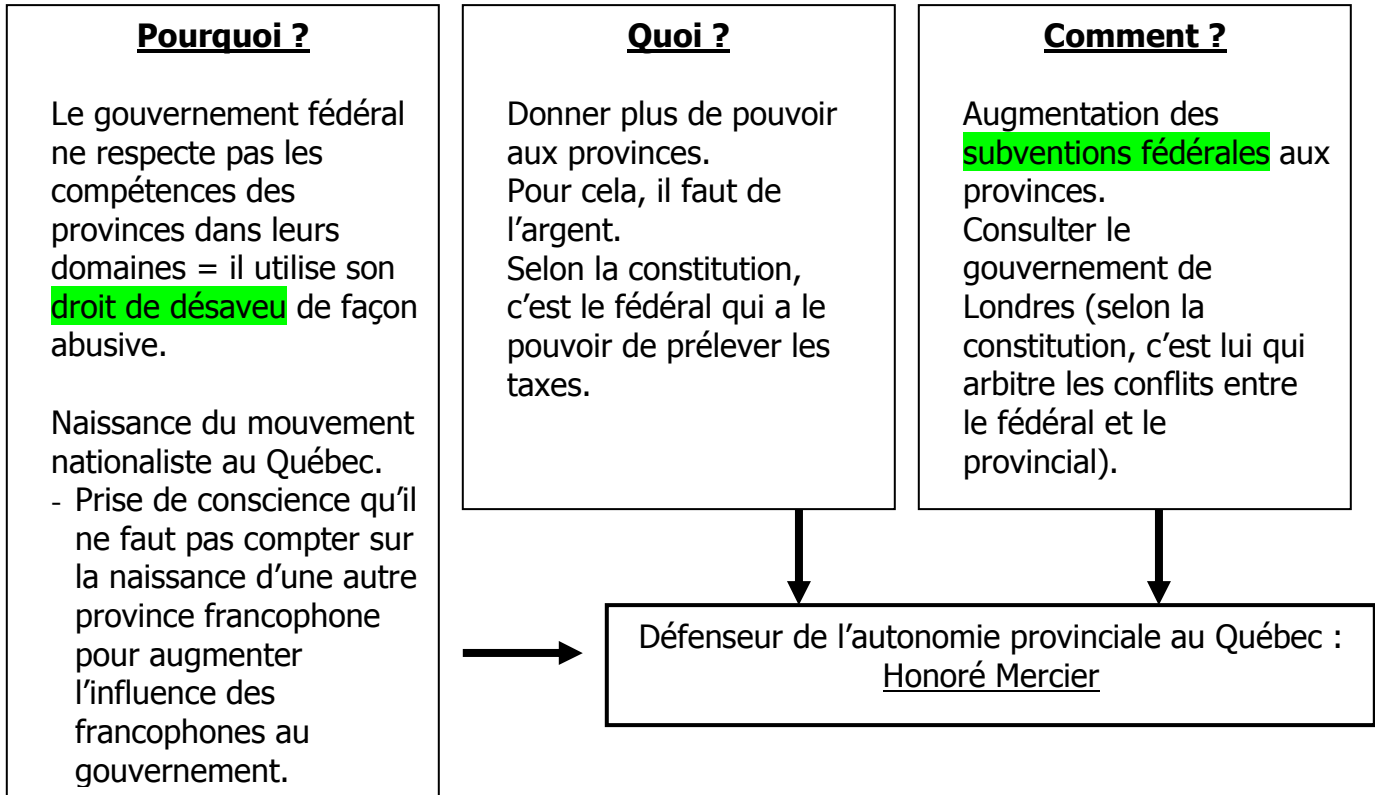
Rôle **surtout symbolique.**

Approuve les décisions du premier ministre et les projets de lois.

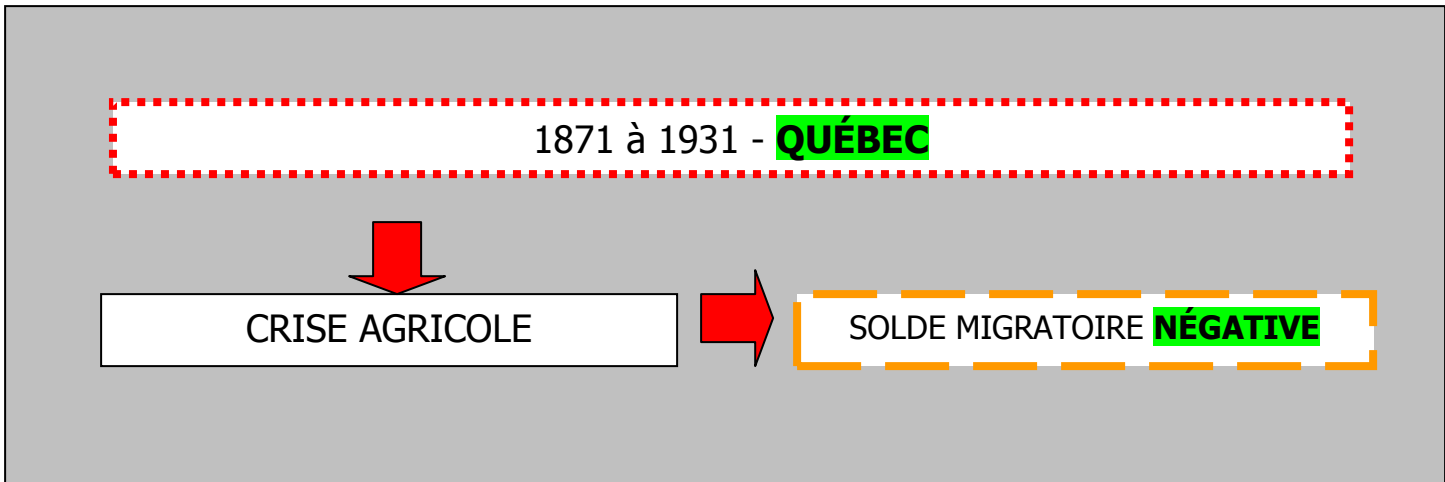
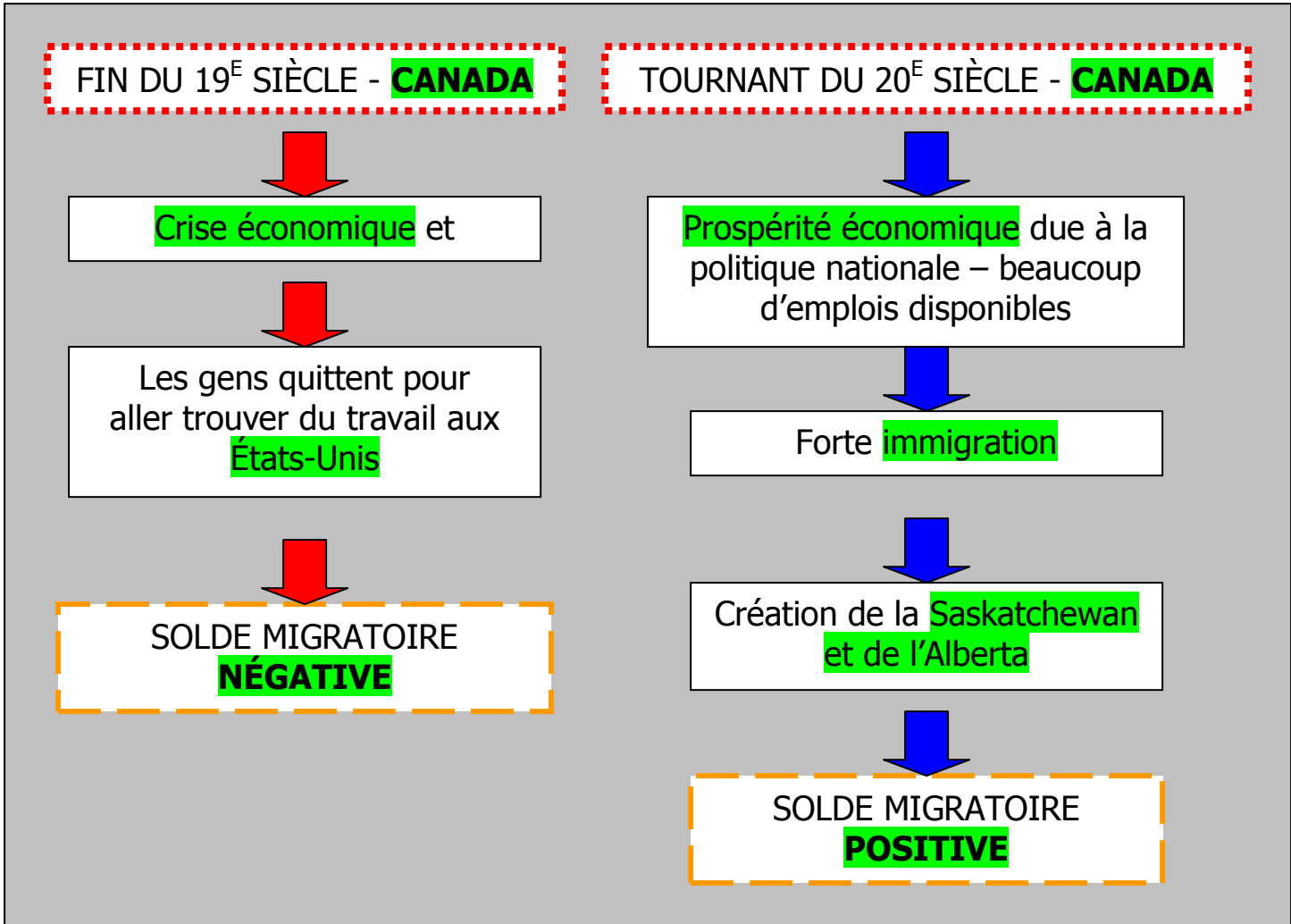
Après la Confédération : expansion du Canada



Mouvement pour l'autonomie provinciale



LA POPULATION ET LA SOLDE MIGRATOIRE



EXODE RURAL

POURQUOI ?

Surpeuplement des terres dans la vallée du Saint-Laurent.

Épuisement des sols

Modernisation des méthodes agricoles
=
Baisse de la demande de main d'oeuvre

SOLUTIONS

Émigrer aux États-unis

Aller vivre en ville

Pour trouver du travail (industrialisation)

Devenir agriculteur dans les nouvelles zones de colonisation

Laurentides, Saguenay et Lac St-Jean

Urbanisation

(un plus grand % de la population vit à la ville qu'à la campagne)

Économie agro-forestière

L'agriculture de subsistance en saison chaude
Bûcheron en saison froide – revenu supplémentaire essentiel.

Arrivée massive d'un grand nombre de personnes, au même endroit et en peu de temps.

Aucune planification du développement urbain

Problèmes

de surpopulation (entassement de trois familles dans un 3 1/2.
de construction rapide et non sécuritaire.
d'hygiène
de mortalité élevée
de pollution (peu de moyens de transport, les ouvriers s'installent à côté de leurs usines)

PREMIÈRE PHASE D'INDUSTRIALISATION (1850 À 1900)

QUOI ?

OÙ ?

Industries : mines, pâtes et papier, tabac, textile, chaussure

Montréal

Alimentation : augmentation de commerciale et de l'industrie laitière

Émergence de la **classe ouvrière**

Besoin de peu d'investissement.
Main d'œuvre non spécialisée et non éduquée (donc sous payée).

Surtout des Canadiens-français et des immigrants

Conditions de travail très difficiles et dangereuses

Vivent dans des logements **insalubres**, mortalité infantile élevée

Semaine de travail normale : 60 à 70 heures.
6 jours sur 7.
Travail des femmes et des enfants : 20 % du salaire ordinaire.
Pas de salaire fixe. Varie en fonction de : âge, sexe, taux de chômage, profits que fait l'entreprise.

Naissance de la syndicalisation

POURQUOI ?

COMMENT ?

QUOI ?

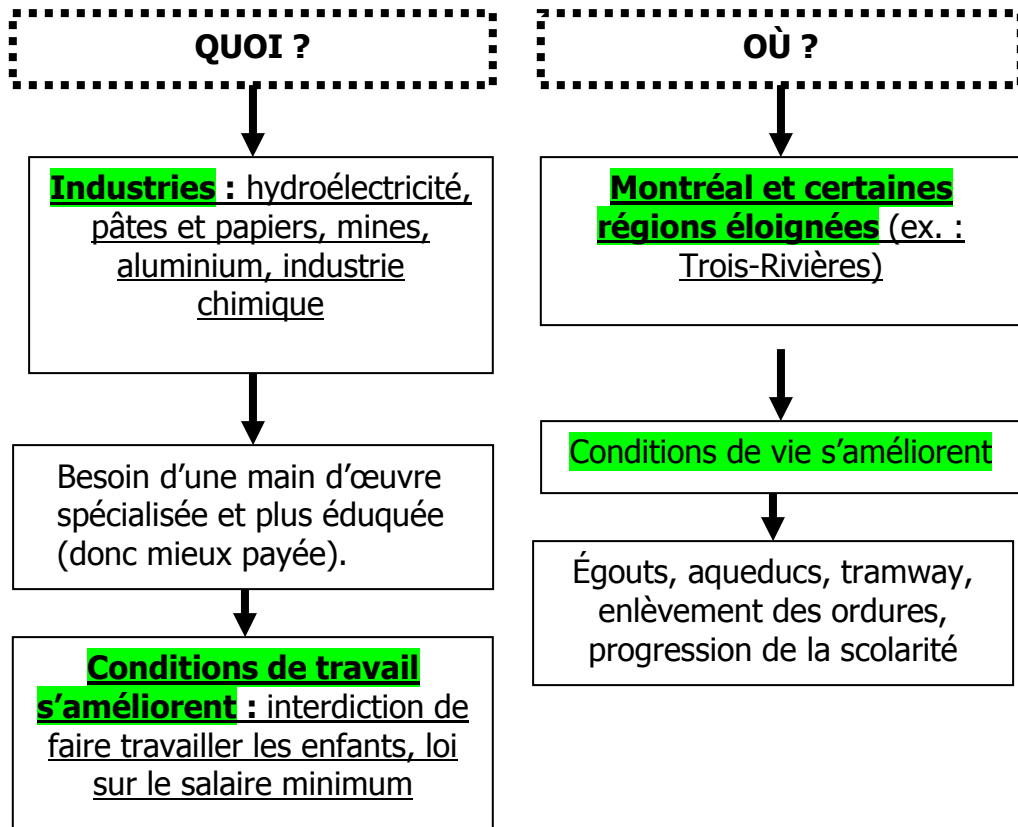
C'est la première fois qu'il y a autant de travailleurs réunis dans la même entreprise. Prise de conscience que le nombre fait la force.

S'organise **par métier** (ouvriers spécialisés difficilement remplaçables).

Réclamer de meilleures conditions de travail (limiter les heures de travail).

Plusieurs centrales syndicales **américaines** font leur apparition au Canada.

DEUXIÈME PHASE D'INDUSTRIALISATION (1900 À 1929)



Syndicalisation

Toujours beaucoup de syndicats américains

Pour contrer leur influence, le clergé fonde des **syndicats catholiques**
Exemple : CTCC (Confédération des travailleurs catholiques canadiens)

ASPECT POLITIQUE

**PREMIÈRE GUERRE
MONDIALE**

Participation canadienne :

- 600 000 soldats
- Nourriture
- Équipement militaire

Augmentation du nombre de femmes qui travaillent en usine pour combler les postes des hommes qui sont partis au front.



**CRISE DE LA
CONSCRIPTION**

Le gouvernement fédéral la vote en 1917 :

- Les Canadiens-Anglais sont **pour**.
- Les Canadiens-Français sont **contre** (souhaite avoir plus d'autonomie par rapport à la Grande-Bretagne).

